

COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

RAPPORTEUR M. GIMET R.

1-ANNULATION DE LA DELIBERATION DU 23 DECEMBRE 2002. RECRUTEMENT DU PERSONNEL D'ANIMATION PENDANT LES CONGES SCOLAIRES.

2-REMUNERATION DES PERSONNELS D'ANIMATION NON TITULAIRES SAISONNIERS ET OCCASIONNELS A TEMPS COMPLET ET NON COMPLET.

3-REGIME INDEMNITAIRE DES PUERICULTRICES A COMPTER DU 1ER MAI 2005.

4-CREATION D'UN POSTE D'AGENT DE MAITRISE A TEMPS COMPLET A COMPTER DU 1ER JUILLET 2005.

5-CREATION D'UN POSTE DE CHARGE DE MISSIONS DE CATEGORIE A A COMPTER DU 1ER JUIN 2005.

6-DESIGNATION D'UN AVOCAT POUR ESTER EN JUSTICE : MAITRE BOULAN DU CABINET BACM.

7-OUVERTURE DE LIGNE DE CREDIT DE TRESORERIE AUPRES DE LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL ALPES PROVENCE (1000 000.00 €).

DECISIONS

RAPPORTEUR M. MAURIN

8-ANNULATION DE LA DELIBERATION N°24 DU 14 DECEMBRE 2004 : ADHESION A LA CONSTITUTION D'UN SYNDICAT INTERCOMMUNAL AYANT POUR OBJET : REALISER LES ACQUISITIONS FONCIERES AINSI QUE LA VIABILISATION NECESSAIRE A LA CONSTRUCTION D'UN LYCEE DONT LA COMPETENCE APPARTIENT A LA REGION.

9-ANNULATION DE LA DELIBERATION N°24 DU 14 DECEMBRE 2004 : DESIGNATION DES DELEGUES A LA CONSTITUTION D'UN SYNDICAT INTERCOMMUNAL AYANT POUR OBJET : REALISER LES ACQUISITIONS FONCIERES AINSI QUE LA VIABILISATION NECESSAIRE A LA CONSTRUCTION D'UN LYCEE DONT LA COMPETENCE APPARTIENT A LA REGION.

10-ADHESION A LA CONSTITUTION D'UN SYNDICAT INTERCOMMUNAL AYANT POUR OBJET : REALISER LES ACQUISITIONS FONCIERES AINSI QUE LA VIABILISATION NECESSAIRE A LA CONSTRUCTION D'UN LYCEE DONT LA COMPETENCE APPARTIENT A LA REGION.

11-DESIGNATION DES DELEGUES A LA CONSTITUTION D'UN SYNDICAT INTERCOMMUNAL AYANT POUR OBJET : REALISER LES ACQUISITIONS FONCIERES AINSI QUE LA VIABILISATION NECESSAIRE A LA CONSTRUCTION D'UN LYCEE DONT LA COMPETENCE APPARTIENT A LA REGION.

12-CONTRAT DEPARTEMENTAL DE DEVELOPPEMENT ET D'AMENAGEMENT 2002/2004 - TRANCHE 2004.

13-FONDS DEPARTEMENTAL D'AIDE AU DEVELOPPEMENT LOCAL :

- A) TRAVAUX ECOLE CASANOVA
- B) ACQUISITION D'UN BUS POUR LE SERVICE "JEUNESSE" ET LE SERVICE "SPORTS"
- C) ACQUISITION D'UN LOGICIEL SIG ET MATERIEL INFORMATIQUE
- D) ECLAIRAGE DU STADE DU MOLLETON

14-ATTRIBUTION SUBVENTION ACTIONS FAÇADES

RAPPORTEUR MME GIUDICELLI

16- PROPOSITION DE LA PARTICIPATION FAMILIALE POUR LES SEJOURS D'ETE 2005 A ANCELLE.

16- NOUVEAUX TARIFS DU CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT "LA RECAMPADO" ACTIVITES EXTRA SCOLAIRES (MERCREDI - PETITES ET GRANDES VACANCES) APPLICABLES A COMPTER DU 2 JUILLET 2005.

17- NOUVEAUX TARIFS DU CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT "MIMI BONNIFAY" ACTIVITES EXTRA SCOLAIRES (MERCREDI - PETITES ET GRANDES VACANCES) APPLICABLES A COMPTER DU 2 JUILLET 2005.

18- NOUVEAUX TARIFS DES "LAPINS BLEUS" ACTIVITES PERI ET EXTRA SCOLAIRES (LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI - MERCREDI ET PETITES VACANCES - SAUF L'ETE) A COMPTER DU 2 JUILLET 2005.

19- NOUVEAUX TARIFS DES CENTRES DE LOISIR PARI SCOLAIRES "LES ATELIERS" ACCUEIL MATIN.

20- REGLEMENTS INTERIEURS DE L'ACCUEIL EXTRA ET PERI SCOLAIRE DES ENFANTS DE 3 A 6 ANS : LES LAPINS BLEUS.

21- REGLEMENT INTERIEUR DE L'ACCUEIL EXTRA ET PERI SCOLAIRE DES ENFANTS DE 4 A 10 ANS DU CLSH LA RECAMPADO.

22- REGLEMENT INTERIEUR DES CENTRES DE LOISIRS PERI SCOLAIRES "LES ATELIERS"